

CONCERTATION POUR HAÏTI



Concertation pour Haïti

Déclaration de Principes

Adoptée à l'Assemblée générale de fondation

Montréal, 24 mai 1994

La Concertation pour Haïti est un regroupement d'organismes québécois qui participent au mouvement de solidarité avec le peuple haïtien. Les membres de la Concertation ont voulu se donner les moyens de canaliser les initiatives de solidarité avec Haïti dans un large réseau en vue de soutenir le mouvement démocratique en Haïti.

La mise sur pied de Concertation a été décidée dans le but d'appuyer la résistance exemplaire du peuple haïtien suite au coup d'État militaire de septembre 1991. Ce coup d'État avait été fortement réprouvé par l'opinion internationale de façon générale et particulièrement au Canada. À l'époque, la solidarité internationale semblait être neutralisée au sein d'instances comme l'OEA et l'ONU. De plus, une campagne systématique de désinformation ainsi qu'un risque réel de lassitude de l'opinion publique pouvait faire d'Haïti une autre de ces « guerres oubliées », ce qui aurait tranquillement permis la normalisation d'un coup d'État.

La dramatique situation du peuple haïtien, à cette époque, découlait de la crise politique et de la répression féroce que menèrent l'armée haïtienne et ses alliés et d'un climat d'intimidation constante. Cette répression a fait plus de 5000 morts, cautionnée d'innombrables viols, vols, arrestations arbitraires et détentions illégales. Elle a forcé des haïtiens à fuir leur pays ou à devenir des réfugiés internes. En 1994 le constat était qu'il fallait donner un nouveau souffle à la solidarité internationale. Haïti intéressait la plupart des peuples du Tiers-Monde et tous les groupes du « Nord » soucieux d'un monde plus juste et plus humain.

Différentes initiatives ont donc été prises pour dénoncer les multiples violations des droits fondamentaux qui étaient survenus et qui survenaient en Haïti afin de faire connaître la lutte du

peuple haïtien pour la démocratie et susciter un appui direct à cette lutte. De là est venue la nécessité de mettre sur pied cette structure de concertation favorisant une coalition et la canalisation des initiatives de solidarité avec Haïti à l'aide d'un large réseau permettant de mieux soutenir le mouvement démocratique populaire en Haïti.

En 2004, Concertation pour Haïti, toujours dans sa vocation de solidarité avec le peuple haïtien, adjoint dans ses rangs des personnes également préoccupées par le respect des droits humains et des libertés fondamentales en Haïti.

Concertation pour Haïti a travaillé et maintient toujours des liens privilégiés avec les organisations haïtiennes de défense des droits et libertés dont la tâche consiste, entre autres, à promouvoir le respect des droits humains en Haïti, à recenser les cas de violations et à apporter du soutien aux victimes.

Concertation pour Haïti a pour mandat de promouvoir la solidarité canadienne et québécoise avec le peuple haïtien en

- assurant la liaison entre les groupes de solidarité quant à la situation en Haïti;
- informant l'opinion publique sur les enjeux de la lutte pour la démocratie en Haïti, par exemple à la suite de missions d'observation sur le terrain;
- encourageant l'appui à la résistance du peuple haïtien;
- assurant le suivi quant à la situation des droits humains, notamment par la diffusion des rapports des organismes haïtiens de défense des droits humains;
- favorisant le développement de liens avec des groupes d'Haïti, prioritairement du mouvement populaire, en organisant, par exemple, des tournées d'information des représentantes et représentants de ces groupes au Canada;
- participant à des consultations des instances gouvernementales sur Haïti, l'aide extérieure, la politique étrangère du Canada au regard des droits humains et en développant des actions de lobbying;

- en établissant des contacts avec d'autres réseaux de solidarité avec Haïti (Europe, Etats-Unis d'Amérique, Antilles, etc.);
- appuyant les initiatives en faveur des réfugiés haïtiens et des déplacés internes;
- contribuant, le temps venu, au processus de reconstruction sur la base du développement humain, démocratique et durable.

La coalition a de tout temps donné la priorité à la mobilisation de la solidarité pour la défense des droits fondamentaux et aux actions stratégiques susceptibles de contribuer à débloquer la crise haïtienne.

Concertation pour Haïti, depuis sa fondation témoigne de la situation difficile dans laquelle se trouve Haïti, surtout par ses missions effectuées sur le terrain, notamment sur la situation des droits humains, l'observation des élections, la situation de l'éducation, l'état du système de santé en plus des colloques, conférences, assemblées publiques, points de presse, etc.

Malgré tout l'intérêt que semblent susciter ces diverses manifestations en faveur de la solidarité québécoise avec le peuple haïtien, les deux dernières assemblées générales se sont tenues avec un nombre très restreint des organismes membres. Comme réponse à ce constat, Concertation pour Haïti décide de remanier ses structures en les rendant plus souples.

Les changements

- Les organisations membres participeront à toutes les réunions de travail qui se tiendront aux deux mois en y déléguant leur représentant.
- L'Assemblée générale des membres et le Comité exécutif disparaissent.
- Des individus, intéressés à la question du respect des droits et libertés, pourront adhérer à Concertation, sur recommandation de deux autres membres.

- Un comité de coordination de trois personnes est chargé de régler les affaires courantes.
- La rédaction des procès-verbaux des réunions est assurée, à tour de rôle, par une des personnes participant à la séance.

Qui peut être membre de Concertation pour Haïti

- Les organisations de coopération internationale soucieuses du respect des droits humains en Haïti.
- Les organisations de la société civile ayant dans leur structure et/ou dans leurs pratiques un volet consacré à la solidarité internationale axé sur la défense des droits.
- Toute personne soucieuse du respect des droits humains en Haïti qui en fait la demande et qui est recommandée par deux membres de Concertation pour Haïti.